

D - ON ENTRETIEN

Il est important que vos volets soient entretenus et contrôlés régulièrement pour garantir un fonctionnement et une utilisation optimale. Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages résultant de travaux d'installation et de montage défectueux, d'une mise en service incorrecte, d'une utilisation et d'un entretien non conformes aux instructions, d'une sollicitation non adéquate ainsi que de toutes modifications apportées à la construction des volets sans autorisation préalable.

FRÉQUENCE DE NETTOYAGE

La fréquence de nettoyage est fonction de l'environnement, du type de peinture et des concentrations de salissures sur la surface.

**PLUS LE NETTOYAGE EST FRÉQUENT,
PLUS IL EST FACILE ET ÉCONOMIQUE.**



Zone à forte fréquentation et à forte sollicitation

(entrée d'immeuble, devanture de magasin, etc.)

Nettoyage fréquent (tous les 3 à 6 mois)



Zone urbaine, industrielle ou marine

Nettoyage semestriel (tous les 6 mois)



Zone rurale ou urbaine peu dense

Nettoyage annuel (tous les 12 mois)

Attention : Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que celui des surfaces exposées.

ENTRETIEN COURANT



Lavage à l'eau additionnée d'un détergent doux

(pH compris entre 5 et 8)

Rinçage soigné à l'eau claire

Essuyage avec un chiffon doux, non abrasif et absorbant



Éponge douce

Chiffon doux en matière non abrasive (ouate, coton, non tissé, non pelucheux) de couleur blanche exclusivement



Éponge abrasive

Paille de fer

Chiffon de couleur



• Ne pas agresser, abraser, rayer, décolorer ou colorer la couche de peinture

• Ne pas laisser de zone de rétention ou d'orifice de drainage bouché

ENTRETIEN DES FERRURES ET ORGANES DE ROTATION

Nous vous recommandons de vérifier et de lubrifier deux fois par an :

- Les pièces en friction, les articulations et les points de verrouillage
- Vérifier le serrage des gonds, des vis de fixation sur la maçonnerie et des vis de pentures

PRODUITS RECOMMANDÉS

- Nettoyants domestiques ou industriels à pH neutre
- Produits à vitres et produits vaisselle à pH neutre

PRODUITS DÉCONSEILLÉS

ACIDES : acétique (vinaigre), chlorhydrique, nitrique, sulfurique.

BASES : lessive de soude, eau de Javel, ammoniaque

OXYDANTS : eau oxygénée

SOLVANTS ORGANIQUES :

- Acétones et dérivés (dissolvants)
- Alcools (ménager, à brûler, médical), isopropanol
- Essence et autres distillats du pétrole : White Spirit, gasoil, essence
- Nettoyants mastic et dégoudronnant (acétate de méthyle)
- Produits anti-graffiti : solvants tels que dérivés du propylène glycol ou de l'essence de térébenthine et leurs mélanges
- Nettoyants d'atelier pour l'aluminium ou le PVC : tensio-actifs et alcool




POUDRE ET CRÈME À RÉCURER :

- Polish pour rénovation automobile ou pour rénovation thermolaquage

F - ON ENTRETIENT

Selon les préconisations de l'ADAL, l'aluminium doit être régulièrement entretenu. En fonction de l'environnement, il est capital d'entretenir les installations selon les recommandations suivantes :

adal

 <p>Zone à forte fréquentation et sollicitation (entrée d'immeuble, devanture de magasin, etc.) Nettoyage fréquent (tous les 3 à 6 mois)</p>	 <p>Zone urbaine, industrielle ou marine Nettoyage semestriel</p>	 <p>Zone rurale ou urbaine peu dense Nettoyage annuel</p>
--	--	---

 **PRODUITS RECOMMANDÉS**

- Nettoyants domestiques ou industriels à pH neutre
- Produits à vitres et produits vaisselle à pH neutre

 **PRODUITS INTERDITS**

- Produits agressifs
- Lessive
- Produits basiques ou acides
- Tampons abrasifs grossiers
- Paille de fer, papier émeri...
- Produits solvants

RÉNOVATION

Dans le cas d'un très fort encrassement dû à un manque d'entretien, il est fortement recommandé de pratiquer une opération de rénovation.

Attention : Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que celui des surfaces exposées.

- Protéger les surfaces de toute projection de béton, plâtre, agent chimique, etc, qui ne pourraient pas être nettoyées par la suite sans dégradation.
- Protéger les surfaces laquées afin d'éviter tout risque de griffes ou rayures qui en plus d'en dégrader l'aspect visuel risqueraient de favoriser la corrosion.

INFORMATION

Nos livraisons sont effectuées par transporteur. Les produits voyagent **aux risques et périls du destinataire** (Art. 100 du Code du Commerce).

Ainsi, veuillez vérifier l'état de la marchandise à la réception et en cas de dégradation, indiquez vos réserves **sur le bordereau de livraison et par lettre recommandée** au transporteur sous **3 jours ouvrés** (voir conditions générales de vente - Tarif 2023).

Pour toute commande inférieure à 500 € H.T. net de remise*	jusqu'à 60 € H.T. (forfait net de remise)
Pour toute commande à partir de 500 € H.T. net de remise	FRANCO

* N'hésitez pas à nous contacter afin de grouper votre commande avec d'autres produits de chez DC, Solutions pour votre habitat.

C- ON ENTRETIEN

Selon les préconisations de l'ADAL, l'aluminium doit être régulièrement entretenu. En fonction de l'environnement, il est capital d'entretenir régulièrement les installations selon les recommandations suivantes :

adal



Zone à forte fréquentation et sollicitation

(entrée d'immeuble, devanture de magasin, etc.)
Nettoyage fréquent
(tous les 3 à 6 mois)



Zone urbaine, industrielle ou marine

Nettoyage semestriel



Zone rurale ou urbaine peu dense

Nettoyage annuel



PRODUITS RECOMMANDÉS

- Nettoyants domestiques ou industriels à pH neutre
- Produits à vitres et produits vaisselle à pH neutre

RÉNOVATION

Dans le cas d'un très fort encrassement dû à un manque d'entretien, il est fortement recommandé de pratiquer une opération de rénovation.

Attention : Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que celui des surfaces exposées.



PRODUITS INTERDITS

- **Acides** : acétique, chlorhydrique, nitrique, sulfurique
- **Bases** : lessive de soude, eau de Javel, ammoniaque
- **Oxydants** : eau oxygénée
- **Solvants organiques** :
 - Acétone et dérivés (dissolvants)
 - Alcools (ménager, à brûler, médical), isopropanol
 - essence et autres distillats du pétrole : White Spirit, gasoil, essence
 - Nettoyants mastic et dégoudronnants (acétate de méthyléthyle)
 - Produits anti-graffiti : solvants tels que dérivés du propylène glycol, ou de l'essence de térébenthine et leurs mélanges
 - Nettoyants d'atelier pour aluminium ou le PVC : tensio-actifs et alcool
- **Poudre et crème à récurer** : Polish pour rénovation automobile ou pour rénovation thermolaquage

Chaque notice comporte un chapitre entretien. Les opérations d'entretien sur les produits à réaliser par l'utilisateur et/ou installateur sont présentes à la fin de chaque notice fourni avec le produit. Certaines opérations ont parfois des fréquences plus ou moins régulières auxquelles il faut être vigilant pour une meilleure durabilité de la porte.

C - ON ENTRETIEN

Selon les préconisations de l'ADAL, l'aluminium doit être régulièrement entretenu. En fonction de l'environnement, il est capital d'entretenir régulièrement les installations selon les recommandations suivantes :

adal



Zone à forte fréquentation et sollicitation

(entrée d'immeuble, devanture de magasin, etc.)

Nettoyage fréquent
(tous les 3 à 6 mois)



Zone urbaine, industrielle ou marine

Nettoyage semestriel



Zone rurale ou urbaine peu dense

Nettoyage annuel



PRODUITS RECOMMANDÉS

- Nettoyants domestiques ou industriels à pH neutre
- Produits à vitres et produits vaisselle à pH neutre



PRODUITS INTERDITS

- **Acides** : acétique, chlorhydrique, nitrique, sulfurique
- **Bases** : lessive de soude, eau de Javel, ammoniacque
- **Oxydants** : eau oxygénée
- **Solvants organiques** :
 - Acétone et dérivés (dissolvants)
 - Alcools (ménager, à brûler, médical), isopropanol
 - essence et autres distillats du pétrole : White Spirit, gasoil, essence
 - Nettoyants mastic et dégoudronnants (acétate de méthyléthyle)
 - Produits anti-graffiti : solvants tels que dérivés du propylène glycol, ou de l'essence de térébenthine et leurs mélanges
 - Nettoyants d'atelier pour aluminium ou le PVC : tensio-actifs et alcool
- **Poudre et crème à recurer** : Polish pour rénovation automobile ou pour rénovation thermolaquage

RÉNOVATION

Dans le cas d'un très fort encrassement dû à un manque d'entretien, il est fortement recommandé de pratiquer une opération de rénovation.

Attention : Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer plus fréquemment que celui des surfaces exposées.

Avertissements

Pour éviter tout risque d'écrasement, éloignez les doigts des espaces indiqués ci-contre.



ATTENTION, risque d'écrasement

Entretien des ferrures et organes de rotation

Nous vous recommandons de vérifier et lubrifier 2 fois par an :

- Les pièces en friction, les articulations et les points de verrouillage.
- Le serrage des gonds et des vis de fixation sur la maçonnerie.
- Lubrifier le barillet.

